

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2014

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis,

ABSENT EXCUSE : ZARA Gwenaëlle

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire propose d'ajouter une délibération importante concernant le poste de l'employée qui participera aux rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- ❖ Délibérations :
 - Délivrance et signatures des autorisations d'urbanisme par le Maire au nom de la commune
 - Embauche éventuelle d'un agent technique complémentaire
- ❖ Comptes rendus des différentes commissions du CCPSR
- ❖ Informations diverses
- ❖ Questions diverses

1° Délibérations :

- **Délivrance et signatures des autorisations d'urbanisme par le Maire au nom de la commune :**

Madame le Maire informe : dans le cadre de la loi ALUR, la modification de l'article L422-1 prévoit que l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire, d'aménager ou de démolir et pour se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable, est le Maire au nom de la commune, cette dernière étant dotée d'une carte communale et ce sous réserve d'une délibération du conseil municipal.

Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- **Embauche éventuelle d'un agent technique complémentaire :**

Madame le Maire rappelle la candidature de Monsieur LOPEZ Roger domicilié à Masclat, éligible au contrat CUI-CAE du Conseil Général. Cette personne a déposé sa candidature pour un poste d'employé polyvalent. Etant donné les besoins de la collectivité qui se multiplient, tant au niveau d'entretien des locaux, que du petit patrimoine et autres, la nécessité de recruter s'impose, le technicien actuel n'effectuant que trois jours hebdomadaires. Il doit être embauché au minimum 20 heures hebdomadaires. Son contrat sera financé à 90 % du SMIC et la collectivité sera exonérée des cotisations patronales de sécurité sociale. Madame le Maire soumet au conseil municipal une embauche de 21 heures par semaine (les lundi, mardi et mercredi) à compter du 1 juillet 2014. Il restera à la charge de la commune 86.72 € mensuels. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve la proposition à l'unanimité.

- Réaménagement de poste :

Suite à la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014, le poste actuel de Mme HADJ-YAHIA Linda doit être supprimé afin de créer un poste augmenté des heures qu'elle effectuera d'une part, à la garderie le mercredi (+ 2 heures) et d'autre part, de celles qui seront réalisées dans le cadre de l'animation des rythmes scolaires à raison de 3 heures par semaine. Le Conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

2° Compte rendus des différentes commissions du CCPSR :

Commission économique et touristique du 13 mai 2014 :

Un état des lieux a été fait au niveau de l'implantation des zones d'activités commerciales. La communauté recherche à s'étendre du côté de Martel. Pour les commerces et artisans de Souillac, un état des lieux devra être réalisé et la rencontre avec les propriétaires de locaux vacants sera envisagée afin de faciliter la location des bâtiments.

Commission culture du 14 mai 2014 :

La date du prochain forum intercommunal a été fixée au dimanche 7 septembre 2014 et il aura lieu à Souillac au Palais des Congrès.

Le règlement intérieur a été examiné et sera finalisé lors de la prochaine réunion.

Le prochain bulletin intercommunal sera consacré à la future communauté (CAUVALDOR).

2015 marquera le 20ème anniversaire de la création de la communauté et la page de couverture pourrait l'indiquer.

Le dictionnaire des acronymes est en cours de réalisation.

Conseil Communautaire du 26 mai 2014 :

Ont été désignés :

- ❖ un représentant à Lot Développement Aménagement (LDA) en la personne de Gilles LIEBUS, afin de procéder à la liquidation de cette instance.
- ❖ Les représentants aux commissions du SMPVD. Dans notre commune Monsieur RENAULT Denis est suppléant dans la commission Eau et Environnement, Madame BOUTINAUD représentera la CCPSR au sein de la commission Aménagement des Droits des Sols (ADS).
- ❖ Les représentants au comité de Pilotage CAUVALDOR.
- ❖ Les représentants aux commissions de travail pour la mise en place de CAUVALDOR (Madame BOUTINAUD fera partie de la commission du personnel)
- ❖ La mise à disposition d'un agent au SMPVD
- ❖ Les représentants au conseil d'administration des deux crèches Souillac et Saint SOZY ainsi que les délégués locaux au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- ❖ Le renouvellement du bail PIVAUVRAN pour le Relais d'assistance maternelle (RAM) a été effectué.

Commission Médicale du 3 juin 2014 :

En préalable à la rencontre avec les professionnels de santé de Payrac qui aura lieu le 4 juin, la proposition de ces derniers a été étudiée. Elle leur sera soumise majorée de 10 %. Deux locaux destinés à de nouveaux professionnels de santé sont en attente de location. Il sera proposé à l'ADMR un local et un petit bureau pour un loyer de 340.00 €.

Commission environnement du 3 juin 2014 :

Le nouveau règlement du SPANC a été examiné et validé ainsi que les rapports annuels SPANC et service de collecte.

Un groupe de travail sur les chemins de randonnée a été créé.

Le projet de colonnes enterrées sera réexaminé après la rencontre des représentants du Symictom du Pays de Gourdon.

La société SANICENTRE a été retenue pour 2014 dans le cadre des vidanges regroupées.

Commission sport du 12 juin 2014 :

Le Président, Monsieur SCHMITT, propose de former un groupe de travail de cinq élus en cas de demande urgente pour éviter de réunir la commission.

Une réflexion sur la gestion des créneaux horaires de l'utilisation des gymnases a été engagée.

L'organisation du trophée des jeunes sportifs a été fixée au 27 juin 2014 au Palais des Congrès à Souillac.

Conseil syndical du 12 mai 2014 à Bétaille :

Le président Gilles LIEBUS a été réélu et cinq Vice-Présidents élus. Les membres du bureau ont été désignés. Le montant des indemnités a été adopté.

3° Informations diverses :

- Le comité syndical du SYMICTOM (Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le traitement des ordures ménagères) est en place depuis le 15 mai 2014.

Président : LACOMBE Robert

Membre du bureau : Mme MONESTIER Hugette (Senniergues)

Mme LALO Noëlle (Lazès)

Mr VILLATE Damien (Goujounac)

Mr ENTEMEYER Ernest (Rocamadour)

Mr LASCOMBES Eric (Loupiac)

Mr BORIES Serge (St Germain du Bel Air)

Mr DUPUY Jacques (Montcléra)

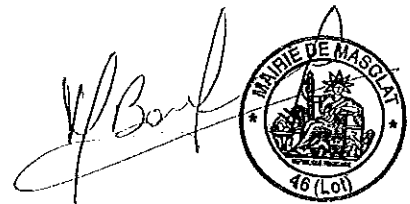
- Gardiennage de l'église Communale : une nouvelle circulaire du 21/01/2013 indique le plafond indemnitaire soit 474.22 €.
- Qualité de l'air dans les bâtiments : la surveillance de la qualité de l'air sera obligatoire pour les écoles maternelles à compter du 01/01/2015 et au 01/01/2018 dans les écoles élémentaires.
- Une candidature spontanée au poste de secrétaire nous a été adressée : pas de suite donnée car aucun besoin.
- Le vélo club Rouffilhacois effectue une randonnée le 22/06/2014 qui traversera le village.

4° Questions diverses :

Monsieur MAS a visité les bois communaux (14 hectares). Une majorité de pins les occupe (10 hectares). La commune doit se mettre en rapport avec l'Office National des Forêts afin d'établir un diagnostic et un plan de gestion pour exploiter certaines espèces.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD